

Entrepreneuriat dans les territoires méditerranéens

Exemples de réussite basés sur les produits et services issus des forêts méditerranéennes

Introduction

par Camille EVARD

L'une des recommandations émises dans le Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes est de « valoriser les filières bois et produits forestiers non ligneux (liège, miel, champignons...) tout en préservant les ressources forestières méditerranéennes ». Dans la session « Entrepreneuriat dans les territoires méditerranéens » de la 4^e Semaine forestière méditerranéenne, plusieurs études de cas et exemples de réussite d'entrepreneuriat basé sur les produits et services issus des forêts méditerranéennes ont été présentés.

Introduction

Les forêts méditerranéennes sont des écosystèmes relativement fragiles, rares et marqués par une faible productivité. A l'heure actuelle, il n'existe que peu ou pas de productions ou services sous-tendus par des chaînes de valeur solides, ce qui explique en partie l'abandon des terrains forestiers. Les conséquences directes de cet abandon, s'illustrent à travers un risque accru de feux de forêts dans le nord de la Méditerranée, alors que la perte de valeur des terrains forestiers a pu créer dans d'autres régions du sud de la Méditerranée, une dépendance importante des populations locales vis-à-vis des ressources forestières, conduisant alors à une surexploitation et des changements d'occupation des sols.

Devant ce constat et conformément à la thématique principale de la IV^e Semaine forestière méditerranéenne, centrée sur le rôle des chaînes de valeur dans une économie plus verte, la session « Entrepreneuriat dans les territoires méditerranéens » proposait différents portraits d'entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain ; ceux-là mêmes qui proposent des solutions innovantes durables ou locales ayant pour but de redonner aux forêts la valeur marchande, environnementale et sociale qu'elles méritent.

À travers les cinq témoignages d'entrepreneurs du nord de la Méditerranée (dont trois font l'objet d'un article dans ce numéro), la

1 - Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes approuvé dans le cadre de la III^e Semaine forestière méditerranéenne à Tlemcen (Algérie). Cf. Forêt Méditerranéenne, T. XXXIV, n°4, déc. 2013.

session avait donc pour objectif de mettre en lumière des cas de réussite entrepreneuriale qui réaffirment une fois de plus les recommandations émises dans le Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes¹ à savoir l'importance de « *valoriser les filières bois et produits forestiers non ligneux (liège, miel, champignons) tout en préservant les ressources forestières méditerranéennes* ».

Ainsi, les cinq cas de réussite entrepreneuriale se sont centrés sur :

- le cas de l'entreprise portugaise Amorim, leader mondiale dans le domaine du liège et de produits transformés à partir du liège (cf. article pp. 187),
- le cas du Pôle d'Innovation et de Développement Economique et Solidaire (Prides) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la valorisation chimique du bois (cf. article pp. 195),
- l'Université Autonome de Barcelone pour détailler les potentiels et les applications de la biomasse,
- l'Association Gaiata dédiée à la récupération des valeurs économiques et sociales liées aux relations entre élevage de montagne et forêts (cf. article pp. 207),
- et, enfin, le cas du Cesefor, une fondation gouvernée par des représentants du monde forestier, et qui agit comme prestataire de service auprès du milieu rural forestier.

Conclusions et recommandations

Francisco Carvalho nous a présenté une initiative d'Amorim destinée à encourager la création de *start-ups* dans le domaine de la production et transformation de liège grâce à la mise en place d'un fonds de capital risque permettant d'accompagner des pépinières de talents. Patricia Guiraudie (Pôle d'Innovation et Développement Economique et Solidaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur) quant à elle, a expliqué l'état d'avancement d'un projet de cluster de bioraffinerie comme exemple de transformation chimique du bois. Il s'agit d'un projet rendu possible grâce, entre autres, à la coopération publico-privée et la dynamisation depuis un pôle d'innovation régionale. Jordi Bartrolí (Université Autonome de Barcelone) a présenté de façon exhaustive le potentiel du bois

pour sa transformation et utilisation sous forme de biomasse, à travers différents procédés. Edu Balsells (Association Gaiata) a détaillé un exemple singulier d'initiative de développement rural qui revendique l'utilisation du sylvopastoralisme pour pouvoir maintenir et entretenir les forêts sujettes à incendies. Les bénéfices sont doubles : d'un côté, dignification de la profession de berger et création d'emploi au niveau local et, de l'autre, une gestion durable et efficace des forêts en vue de réduire les risques d'incendie. Enfin, Rodrigo Gomez (Cesefor) a mis l'accent sur l'utilisation d'Internet pour faire arriver au grand public les produits de la forêt, notamment à travers la création d'une plateforme de vente aux enchères en ligne de lots de chasse, permettant la mise en lien de façon virtuelle de chasseurs et propriétaires forestiers.

Ce foisonnement d'exemples innovants promus depuis des institutions publiques ou privées, des centres de recherche, des universités, des entreprises ou des associations locales, devrait permettre d'inspirer la communauté forestière méditerranéenne, et de faire prendre conscience du fait que des solutions existent pour créer des produits et services qui valorisent les forêts. Ce foisonnement rime également avec une diversité de contextes socio-culturels qu'il faudra évidemment prendre en compte au moment d'entreprendre, afin de s'inscrire dans des démarches claires et durables.

L'accent a été mis, plus que tout, sur l'importance de l'innovation qu'elle soit technique et/ou sociale et l'importance également de compter sur des partenariats solides entre les entreprises et le monde de la recherche et, plus généralement, entre le public et le privé. L'accent a été mis également sur la nécessité de travailler sur des matières premières de qualité et d'assurer un approvisionnement et des rendements réguliers, sans pour autant que cela affecte l'équilibre des écosystèmes forestiers.

Enfin, il sera nécessaire de surveiller de près les actions que prendront les organes de pouvoir en place, quant à des possibles aides à l'innovation dans le domaine de la forêt, ainsi qu'aux régulations permettant aux propriétaires forestiers de disposer d'un cadre propice à la mise en place d'innovations.

C.E.

Camille EVARD
evardcamille13@gmail.com